

Ce matin, la préfecture d'Ile de France annonce une 34ème évacuation d'un campement de réfugié-es à Paris. 350 CRS mobilisé-es, un quartier bouclé... et on voudrait nous faire croire que c'est du social.

## SUD Santé Sociaux demande des excuses au préfet

*"Abri" : Lieu où l'on peut se mettre ou mettre quelque chose à couvert des intempéries, du soleil, du danger, ce qui préserve de quelque mal, ce qui est un refuge, une protection... Définition du Larousse*

Un commissariat, un centre de rétention ne constitue pas un refuge, ni une protection...

« mise à l'abri » emprunte au vocabulaire de l'action sociale.



**"Les personnes mises à l'abri feront l'objet d'un examen complet et approfondi de leur situation administrative par les services de l'Etat. Cet examen déterminera leur orientation dans des structures d'hébergement adaptées à leur situation."**

**"Les personnes connues dans un autre Etat membre seront prises en charge temporairement le temps que soit organisé leur retour vers cet État membre, qui a seul vocation à instruire leur demande d'asile. Les personnes déboutées du droit d'asile ou en situation irrégulière auront vocation à être reconduites à la frontière."**

**Extrait du communiqué de la Préfecture d'Ile de France**

Application stricte du règlement Dublin III, c'est à dire le renvoi vers le pays de l'Union Européenne ou le demandeur d'asile a laissé la première trace de son passage, en gros - on t'a pris de force tes empreintes digitales en Hongrie, pays qui autorise le tir à balles réelles sur les migrants, he bien tu y retournes, c'est à la Hongrie de traiter ta demande d'asile. - Cette procédure permet aussi à la France de déporter des personnes en Afghanistan sans en assumer la décision.



Si lors d'un entretien mal traduit avec un agent de l'OFPRA, celui ci a douté de ton homosexualité, c'est direction le centre de rétention et hop dans l'avion vers le Soudan.

**Si la préfecture, aux ordres du gouvernement, est responsable de cette volontaire confusion, celle-ci est entretenue par des acteurs associatifs para-publics qui participent à ce massacre du travail social, en particulier Pierre Henry, DG de France Terre d'Asile, présent à chaque opération du genre, le même qui traitait les migrants au faciès lors de l'évacuation de la jungle de Calais**

SUD Santé Sociaux dénonce le mélange des genres effectués par la Préfecture, une mise à l'abri c'est de l'action sociale, une rafle suivie d'un tri entre les personnes en fonction de leur situation administrative, c'est une action policière. **Travailleurs sociaux et agents de police ne sont pas du même camp, accompagnement et soutien ne sont pas violences et expulsions!** SUD Santé Sociaux demande, pour l'ensemble des professionnel-les du travail social, des excuses pour cette volontaire confusion au Préfet de la région Ile de France. **Le social n'est pas le gant de velours de la main de fer de la police.**

\*Bourdieu "Dans un univers où les positions sociales s'identifient souvent à des "noms", la critique scientifique doit parfois prendre la forme d'une critique ad hominem."

Contact presse : Margaux LEDUC LEROY 06.38.36.92.56

